

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS ENTRE LOIRE
ET RHONE
MONSIEUR JEAN-PAUL CAPITAN
PRESIDENT
6 RUE DE LA TETE NOIRE
42470 ST SYMPHORIEN DE LAY

Saint-Etienne, le 25 janvier 2024

Votre interlocuteur :
BESSE Rachel
Responsable de projets :
Aménagement et urbanisme

Nos Réf. :RB
Tél. : 0477484385
Rachel.BESSE@loire.fr

**Stratégie et Modernisation de
l'Action Publique**

Monsieur le Président,

Par courrier du 30 octobre dernier, vous avez informé le Département de la modification de votre Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Conformément au Code de l'urbanisme, vous soumettez le projet pour avis en tant que personne publique associée.

Après examen par les services, je vous informe que le Département émet un avis favorable au projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Bien Cordialement

Le Président,

**DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE**

Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 48 42 42